

Mairie de Monségur
24 Place Robert Darniche

33580 Monségur

☎ 05 56 61 60 12

📠 05 56 61 61 36

monsegur@wanadoo.fr

facebook.com/mairie.monsegur



Ouverture du
secrétariat au public :
Lundi à vendredi :
8h30 - 12h // 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h

Monsieur le Maire :
sur rendez-vous

Responsable légal de la publication : Pascal Lavergne - gazettemonsegur@yahoo.fr - Gazette mensuelle #5 - 15 SEPT. 2014

L'ARBRE DE L'ÉCOLE

Des citoyens se sont émus de la coupe de l'arbre qui était dans la cour de l'école primaire. Ceci a été fait pour des raisons de sécurité. En effet cet arbre était un if, un arbre d'une grande toxicité, et dont l'ingestion des jolies petites baies rouges est régulièrement responsable de graves intoxications chez les jeunes enfants, celles-ci pouvant même aller jusqu'à être fatales. A proscrire donc des cours de récréations. Rappelons que cette plante est également très toxique pour certains animaux, dont les chiens et les chats. Bien sur, plusieurs générations de petits monségurais se sont succédées à l'ombre de cet arbre sans qu'il n'y ait d'accidents à déplorer, mais il serait irresponsable de continuer à tenter le sort. La souche de cet if, trop difficile à enlever, sera reconvertie en table.

Les buissons longeant le mur de l'école ont également été enlevés, ils ne faisaient qu'amener de l'humidité au mur sans apporter beaucoup d'avantages esthétiques. Sur le conseil de la Commission des Villes et Villages Fleuris, des hortensias seront plantés prochainement à leurs places.

POUBELLES

Nous constatons le dépôt de poubelles qui ne sont pas reprises par leurs propriétaires et qui, en restant sur le bord de la chaussée, n'améliorent en rien l'effort d'embellissement de la ville.

Nous vous rappelons qu'en dehors des ordures ménagères (poubelle noire), les emballages autorisés (caissette jaunes), et la caissette verte pour les bouteilles (aux dates citées au recto de cette gazette) il est strictement interdit de déposer d'autres déchets dans les rues.

Nous vous rappelons également l'ouverture de la déchetterie de Rimons du mardi à samedi, de 9h30 à 12h, et 14h à 18h.

N'oubliez pas que les objets peu ou pas abîmés ont une deuxième vie, sont remis en état, et revendus pour une somme modique.

NOUVEAU MATÉRIEL

La commune a fait récemment l'acquisition d'une épareuse, ainsi que d'une tondeuse de 2m50. Une épareuse est un engin destiné à couper l'herbe ou les buissons sur les bords des routes ou les fossés. Celle-ci a été acquise pour un montant de 11 500 € et devrait nous offrir davantage d'autonomie. Auparavant, la commune faisait traiter les travaux de fauchage et d'éparage par le SIVOM ainsi que par un prestataire privé pour un montant facturé d'environ... 10 000 € par an. L'achat de ce nouvel équipement sera donc amorti dès la première année et ceci avec un usage plus fréquent, 2 ou 3 fois par an pour ce qui concerne les travaux d'entretien des routes contre 1 seule fois en passant par des prestataires extérieurs. Nous tenons à remercier le personnel communal, dont l'investissement dans ces nouvelles contraintes se fait de façon tout à fait remarquable, et remarquable.

TRAVAUX DE VOIRIE RUE PORTE DE LA REOLE

Les travaux ont débuté le 2 septembre comme prévu. Pour tout dysfonctionnement (téléphone, eau, etc. ...) merci d'avertir, le chef de chantier, de contacter François Greffier (06 80 22 49 57) ou la mairie (05 56 61 60 12).

Le camion de ramassage des ordures ménagères ne pouvant circuler à l'emplacement des travaux, nous demandons aux riverains de bien vouloir déposer leurs containers à chaque bout des travaux.

Dans le cas de personnes âgées ou à mobilité réduite, merci de bien vouloir nous le faire savoir (François Greffier ou Mairie).

TARIFS DE LA CANTINE

Concernant l'approvisionnement du restaurant scolaire, un seul candidat a répondu à l'appel d'offre pour l'année à venir. Il s'agit de la société SRA AnsAmble, avec qui nous travaillions déjà auparavant. Celle-ci a augmenté ses tarifs de 0,20 € par repas à partir du mois de septembre.

La municipalité a pris la décision de ne pas répercuter la totalité de cette augmentation sur les tarifs des repas des enfants. La commune prendra donc à sa charge la moitié de la différence du prix facturé aux familles, au moins pour cette année. Cette décision ne s'appliquera pas aux repas servis aux adultes salariés de la commune.

Tarifs	2013	2014
Maternelle	2,60 €	2,70 €
Primaire	2,81 €	2,91 €
Adultes salariés de la commune	6,24 €	6,44 €

PROJET EUROPÉEN MAC EAU (MAîtrise et Consommation d'eau)

L'objectif de ce projet est de mettre en place, à l'échelle du département, des matériels visant aux économies d'eau et d'en mesurer l'impact réel sur les consommations d'eau potable et sur les prélèvements dans les nappes profondes. L'action principale est la **distribution gratuite de kits hydro-économiques aux habitants volontaires du territoire**, kit permettant une économie d'eau de 30 à 40 % sur un logement. Ces kits seront disponibles prochainement en Mairie. Nous vous tiendrons informés des modalités de retrait.

ADRESSES UTILES

Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers : 05 56 61 82 73 - 4 rue Issartier 33580 Monségur

Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) : 05 56 61 94 45 - 29 place Robert Darniche 33580 Monségur

Secours catholique : 05 56 71 25 27 (La Réole) - Rue Notre Dame 33580 Monségur

USTOM (Site de Massugas) : 05 56 61 46 27 - contact@ustom33.org

Bibliothèque : 05 56 71 90 62 - 10 place des Tilleuls 33580 Monségur

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

Le SIPHEM : Syndicat mixte Inter-territorial du Pays du Haut Entre-deux-Mers et la Maison de l'Habitat

Créé en 1987, le SIPHEM est devenu syndicat mixte en 1988. Une politique de l'habitat est mise en place sur le territoire et combine les questions du logement, de l'énergie, des services à la population et des espaces publics.

Il s'étend sur 4 Communautés des Communes (CdC du Réolais en Sud Gironde, CdC des Coteaux Macariens, CdC du Sauveterrois, CdC du Canton de Targon), soit : 103 communes. Chaque commune a un représentant délégué (Titulaire Monséguir : François Greffier).

Le SIPHEM a réussi à mettre en place progressivement des politiques fines et concertées dans les domaines de l'habitat et de l'énergie, aujourd'hui conduites pour le compte des Communes et CdC sur le territoire du Pays du Haut entre Deux-Mers.

La Maison de l'habitat associe l'ensemble des partenaires : élus, administrations et toute la population du pays. Elle a pour rôle d'accueillir, d'informer, d'animer et d'évaluer les actions menées. Elle a démontré sa légitimité par une fréquentation croissante, qui assure un effet de chaîne dans l'action des différents intervenants. La maison de l'habitat et de l'Energie est un service public de proximité.

La population du territoire évolue. Des besoins nouveaux apparaissent. Le coût des énergies augmente. Le vieillissement de la population et l'accueil de nouveaux habitants imposent la nécessité d'adapter le patrimoine à ces nouvelles exigences. C'est la mission que s'est fixé le SIPHEM depuis quelques années. C'est dans ce cadre que la Maison de l'Habitat et de l'Energie a été créée. C'est un guichet unique animé par une équipe pluridisciplinaire ; elle vous conseille de façon objective et assiste gratuitement les populations de son territoire sur toutes les questions liées au domaine de l'habitat.

Coordonnées : 9, place Albert Rigoulet - 33190 La Réole - 05 56 61 20 75

Secretariat : Josiane CAPPELLETTO (josiane-cappelletto@siphem.fr) - www.siphem.fr

Nous vous invitons à vous connecter au site du SIPHEM dans lequel vous trouverez tous les renseignements nécessaires.

Calendrier des permanences de la Maison de l'Habitat et de l'Énergie Service Habitat - Troisième trimestre 2014 :

Maison du canton - Rue des victimes - 33580 Monséguir

Tous les 3^{ème} mardis du mois de 9 h à 12 h, soit le 16 Septembre, le 21 octobre, le 18 novembre et le 16 décembre.

Les permanences sont assurées par Laurence COMBALIE (05 56 717 024) et Guillaume BRANEYRE (05 56 717 023).

Collecte du verre en porte à porte : lundi 23/09 & lundi 6/10 (sortir vos caissettes le dimanche soir).

750 ANS DE LA BASTIDE : En 2015, la bastide fêtera ses 750 ans. Une réunion publique préparatoire aux festivités est organisée le **mardi 7/10 à 20h30 à la Mairie**.

ASSOCIATIONS

Associations - Pour faire paraître vos annonces, merci d'envoyer un mail à gazettemonsegur@yahoo.fr ou de passer en mairie. La date limite est le 1^{er} de chaque mois pour parution le 15 du même mois.

SC MONSEGUR GYMNASTIQUE

Trois séances hebdomadaires de gymnastique d'entretien au gymnase de Monséguir dans un espace dédié : lundi 15H (Gym douce) // mardi et jeudi 19H15 (Gym plus tonique). On vous attend pour démarrer la rentrée du bon pied. Renseignements :

Roselyne (05 56 61 87 57) ou Rebecca (06 70 80 78 24)

SC MONSEGUR FOOT – LOTOS

20 Septembre // 4, 11 et 18 Octobre

Pour tous renseignements :

06 48 83 58 01

ASSOCIATION PASSERELLE



APPEL AUX BENEVOLES

Vous souhaitez partager votre expérience, vos connaissances, rencontrer du monde, échanger tout en vous enrichissant ? Vous avez un peu de temps ou énormément, régulièrement ou ponctuellement ? N'hésitez pas à venir pousser la porte de Passerelle, association d'animation sociale et socioculturelle en quête de bonnes volontés pour le bon fonctionnement de ses actions enfance-jeunesse, adultes et familles.

RENTREE DES ATELIERS

« Portes ouvertes » à l'association autour d'un goûter le **mercredi 17/09 à partir de 16h**, pour vous informer sur l'ensemble des actions proposées tout au long de l'année : arts plastiques, cours de français, cours d'anglais, informatique, accompagnement au travail scolaire, théâtre, photos, lecture, manifestations culturelles et spectacles ...

ASSOCIATION ORGUE ET CULTURE

L'Association Orgue et Culture a été fondée en 1980 pour restaurer et entretenir l'Orgue de Monséguir et promouvoir la culture organistique.

Elle tiendra son Assemblée Générale Ordinaire le **vendredi 3 octobre 2014, à 18h, salle du musée à la Mairie de Monséguir**. Cette réunion est ouverte à tous (adhérents ou non). Site internet : <http://orgueetculture.overblog.com/>

NUMÉROS D'URGENCE

- N° d'urgence européen : 112

- Pour les personnes sourdes et malentendantes : 114 par sms

- Gendarmerie : 17 ou 05 56 71 97 40

- Pompiers : 18

- Samu : 15

- Pharmacie de garde : 05 56 61 21 61 (n° régional) ou 3237 (n° national)

- Centre Anti Poison : 05 56 96 40 80

- Médecins de garde : 05 56 61 21 61 aux horaires suivants : le soir de 20h à 24h // le samedi après-midi de 14h à 20h // le dimanche de 8h à 20h // en dehors de ces horaires de garde, veuillez appeler le 15

- Cabinet infirmier : 05 56 71 90 90

- Vétérinaires de garde : 05 56 61 85 80

- Dépannage Eaux [Urgence N° cristal] : 0 977 401 117

- Dépannage EDF : 0 972 675 033

- Dépannage GDF [N° vert] : 0 810 433 033

- Sécurité Gaz : 0 810 433 033

- Dentistes de garde du 15 septembre au 14 octobre 2014 (dimanches et jours fériés) :

◦ 21/09 : Lionel GRAILLE (05 56 63 09 64 - 38 place Tourny - St Macaire)

◦ 5/10 : Dounia LAGARDERE (05 56 61 01 45 - 11 av. Gabriel Chaigne - La Réole)

◦ 28/09 : Anne HO CAN SUNG (05 56 25 84 15 - 58 bis Grand route - Bernos Belac)

◦ 12/10 : Denis LATASTE (05 56 27 27 52 - 6 pl. Charles de Gaulle - Cerons)